L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Cette enquête n'est pas encore terminée, monsieur l'Orateur.

M. Malone: Une question supplémentaire. Puis-je demander au ministre où en est l'évaluation et quand nous pouvons compter qu'elle sera terminée, afin que les médecins canadiens sachent s'ils peuvent ou non recourir à cette thérapie?

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, je ne peux donner une date exacte au député, mais je peux lui signaler que la direction générale de la protection de la santé n'a pas encore obtenu de données suffisantes, découlant de véritables enquêtes cliniques dûment contrôlées, pour corroborer l'efficacité de fortes doses de vitamines dans le traitement de maladies mentales ou du simple rhume.

LES DROITS DE L'HOMME

LE REPORT DE LA DEUXIÈME LECTURE DU BILL—LA QUESTION DES MESSAGES TÉLÉPHONIQUES HAINEUX

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. Maintenant que le ministre des Finances a fait allusion au bill C-72 en parlant de la loi fédérale sur les droits de l'homme, et que le ministre a rencontré ses homologues provinciaux au sujet de cette très importante question, pourrait-il nous expliquer pourquoi il ne peut pas présenter ce bill au plus tôt, de façon que nous puissions procéder à la deuxième lecture après le congé de Noël?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, les entretiens que j'ai eus ayant été très fructueux, je puis maintenant formuler certaines recommandations à mes collègues du cabinet au sujet de ce bill. J'ai bon espoir que nous pourrons l'étudier au cours de la session qui suivra le congé de Noël.

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Une autre question assez délicate est celle de Bell Canada et des messages haineux. Le ministre s'y est-il intéressé et l'a-t-il abordée avec ses homologues provinciaux? Va-t-il légiférer dans ce domaine de façon à interdire les messages haineux, et la société Bell Canada pourra-t-elle exercer un droit de regard? Est-ce le genre de disposition qu'il recommande à ses collègues de prévoir dans la mesure sur les droits de l'homme ou s'agira-t-il d'une mesure distincte?

M. Basford: Monsieur l'Orateur, la délégation ontarienne a abordé cette question; d'autre part, j'ai échangé de la correspondance et j'ai eu des entretiens à ce sujet avec mon homologue, M. McMurtry. Je ne me propose pas de prévoir dans ce projet de loi ou dans tout autre, une forme quelconque de censure. Toutefois, je suis conscient du problème et de la question soulevée par le gouvernement de l'Ontario et j'ai promis d'examiner cette question et d'autres pour voir si le problème pourrait être résolu en vertu de la loi sur les droits de l'homme ou d'une autre mesure législative. C'est une affaire que j'étudie à la suite

Questions orales

de nos réunions et au sujet de laquelle j'espère faire des recommandations à mes collègues avant que la Chambre ne soit saisie du projet de loi.

• (1430)

OUESTION POSÉE AU CABINET

M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. D'ici la fin de la semaine, le gouvernement fera d'importantes annonces au sujet de compressions de dépenses de l'ordre de 1.5 milliard de dollars; par ailleurs, le 9 octobre dernier, le premier ministre répétait, en réponse à une question du député de Calgary-Nord, que son gouvernement avait l'intention de tenir ses promesses électorales au cours de la présente législature. En conséquence, le premier ministre dira-t-il étant donné sa volte-face au sujet du contrôle des prix et salaires, s'il va agir de la même façon au sujet des engagements représentant la somme de 3 milliards qu'il a pris lors de la campagne electorale il y a un an, dans un effort désespéré pour se faire réélire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Brome-Missisquoi a la parole.

AIR CANADA

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES MÉTHODES DE MANUTENTION DES BAGAGES

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Je parle au nom des milliers de voyageurs tracassés qui empruntent les avions de ce qui fut jadis une grande compagnie aérienne, c'est-à-dire Air Canada.

Des voix: Oh, oh!

M. Grafftey: Étant donné que la société Air Canada a réussi à perdre mes bagages six fois . . .

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, je pose cette question au nom des milliers de voyageurs victimes de toutes ces tracasseries. Étant donné que mes propres bagages ont été perdus six fois . . .

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Brome-Missisquoi contribuerait à rétablir l'ordre s'il voulait bien poser sa question.

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, le ministre enquêterait-il sur les méthodes de manutention des bagages à Air Canada? J'ai idée que le problème se pose aux installations maintenant fameuses de Toronto. Cela m'est arrivé six fois depuis que j'ai entrepris une certaine campagne.

Des voix: Oh, oh!